

OFFRIR LE MONDE

CULTURE • TÉLÉVISIONS & RADIO

« Le Procès d'Auschwitz, la fin du silence » : Francfort, 1963, la justice contre l'amnésie

Un passionnant documentaire raconte le jugement de 22 anciens SS grâce à la ténacité d'un procureur.

Par Alain Constant

Publié le 17 mars 2019 à 12h00, mis à jour le 30 octobre 2019 à 09h52 · Lecture 2 min.

France 5, dimanche 17 mars à 22 h 35, documentaire

Francfort, 1959. Tout le monde ou presque semble avoir oublié la guerre, le national-socialisme, et ne songe qu'à profiter du boom économique. Les routes sont envahies par de jolies voitures, les magasins font le plein, les gens ont un boulot, des vacances, tout va bien.

Pourtant, une minorité de citoyens allemands ne se résout pas à cette amnésie collective et refuse l'oubli des années noires. Parmi eux, le procureur Fritz Bauer. Juif, social-démocrate, il a fui le nazisme et trouvé refuge au Danemark. De retour d'exil en 1949, Bauer est effaré par les non-dits de la société allemande et par le nombre d'anciens nazis en activité à des postes importants.

Pour que naisse une véritable démocratie, il faut confronter l'Allemagne à son passé, telle est la conviction de Bauer. Lorsqu'un juif exilé en Argentine lui signale la présence du criminel nazi Adolf Eichmann à Buenos Aires, Bauer choisit pourtant de transmettre l'information au Mossad plutôt qu'à une justice allemande infestée d'anciens sympathisants hitlériens. D'ailleurs, en août 1965, lorsque sera connu le verdict (plutôt clément) du procès de Francfort, où vingt-deux anciens SS étaient jugés, un procureur dépité aura ces mots, lourds de sens : « *Eichmann aurait été ravi d'être jugé en Allemagne. Il n'aurait écopé que de quelques années de prison !* »

Une longue liste de noms

Fritz Bauer veut que des nazis allemands soient jugés par des Allemands et pas seulement par des magistrats étrangers comme à Nuremberg, juste après la guerre. En janvier 1959, un journaliste lui remet un document exceptionnel, sauvé des flammes au camp d'Auschwitz : une longue liste de noms de personnes exécutées mais aussi les noms et grades de SS ayant, de plus ou moins près, participé aux massacres.

Grâce à ce document, Bauer peut enfin demander que l'ensemble des cas de criminels de guerre allemands soit centralisé sous son autorité à Francfort. Il désigne une équipe compétente, composée de procureurs trentenaires. Les enfants vont enfin pouvoir questionner les parents.

Cours du soir

Comment regarder un tableau ? Découvrez notre cours d'histoire de l'art avec Françoise Barbe-Gall

Le Monde Ateliers

Passionnant de bout en bout, ce documentaire raconte le procès de Francfort, qui débute en décembre 1963. On y découvre les pièges d'une justice réticente à remuer le passé, la mauvaise foi de criminels arrogants et hautains, la peur des survivants de l'enfer venus témoigner. En dépit du verdict final (seulement six SS condamnés à perpétuité, trois acquittés et les autres purgeant des peines de prison et libérés pour la plupart assez rapidement), ce procès a eu le mérite de révéler au monde l'horreur d'Auschwitz.

¶ ***Le Procès d'Auschwitz, la fin du silence***, de Barbara Necek (Fr., 2017, 52 min).
www.francetelevisions.fr/Le-proces-d-Auschwitz-la-fin-du-silence

Alain Constant